



SEGUNDO EJERCICIO (ASPIRANTES FORMA DE ACCESO LETRA A, G Y L)

ON THE RE-USE OF PUBLIC SECTOR INFORMATION

The evolution towards an information and knowledge society influences the life of every citizen in the Community, *inter alia*, by enabling them to gain new ways of accessing and acquiring knowledge.

Digital content plays an important role in this evolution. Content production has given rise to rapid job creation in recent years and continues to do so. Most of these jobs are created in small emerging companies.

The public sector collects, produces, reproduces and disseminates a wide range of information in many areas of activity, such as social, economic, geographical, weather, tourist, business, patent and educational information.

One of the principal aims of the establishment of an internal market is the creation of conditions conducive to the development of Community-wide services. Public sector information is an important primary material for digital content products and services and will become an even more important content resource with the development of wireless content services. Broad cross-border geographical coverage will also be essential in this context. Wider possibilities of re-using public sector information should *inter alia* allow European companies to exploit its potential and contribute to economic growth and job creation.

There are considerable differences in the rules and practices in the Member States relating to the exploitation of public sector information resources, which constitute barriers to bringing out the full economic potential of this key document resource. Traditional practice in public sector bodies in exploiting public sector information has developed in very disparate ways. That should be taken into account. Minimum harmonisation of national rules and practices on the re-use of public sector documents should therefore be undertaken, in cases where the differences in national regulations and practices or the absence of clarity hinder the smooth functioning of the internal market and the proper development of the information society in the Community.

Moreover, without minimum harmonisation at Community level, legislative activities at national level, which have already been initiated in a number of Member States in order to respond to the technological challenges, might result in even more significant differences. The impact of such legislative differences and uncertainties will become more significant with the further development of the information society, which has already greatly increased cross-border exploitation of information.



SEGUNDO EJERCICIO (ASPIRANTES FORMA DE ACCESO LETRA A, G Y L)

FRANCÉS

CONCERNANT LA RÉUTILISATION DES INFORMATIONS DU SECTEUR PUBLIC

L'évolution vers la société de l'information et de la connaissance influence la vie de tous les citoyens dans la Communauté, en leur permettant notamment de profiter de nouveaux moyens d'accès à la connaissance et d'acquisition de celle-ci.

Le contenu numérique joue un rôle important dans cette évolution. Ces dernières années, et actuellement encore, la production de contenu a entraîné une création rapide d'emplois, pour la plupart dans de petites entreprises émergentes.

Le secteur public recueille, produit, reproduit et diffuse un large éventail d'informations dans un grand nombre de domaines, qu'il s'agisse d'informations sociales, économiques, géographiques, météorologiques ou touristiques, d'informations sur les entreprises, sur les brevets ou sur l'enseignement.

L'un des principaux objectifs de l'établissement d'un marché intérieur est de créer les conditions qui permettront de développer des services à l'échelle de la Communauté. Les informations émanant du secteur public constituent une matière première importante pour les produits et les services de contenu numérique et deviendront une ressource de plus en plus importante sur le plan du contenu à mesure que les services de contenu sans fil se développeront. Il sera aussi essentiel, à cet égard, d'assurer une vaste couverture géographique transfrontalière. L'amélioration des possibilités de réutilisation des informations émanant du secteur public devrait notamment permettre aux entreprises européennes d'exploiter le potentiel de ces informations et contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois.

Les règles et pratiques des États membres en matière d'exploitation des informations du secteur public présentent d'importantes divergences, qui font obstacle à la pleine réalisation du potentiel économique de cette ressource essentielle. Les traditions des organismes du secteur public en matière d'utilisation des informations dudit secteur ont connu des évolutions très divergentes. Il convient de tenir compte de ce fait. Un minimum d'harmonisation des règles et des pratiques nationales régissant la réutilisation des documents du secteur public s'impose dès lors dans les cas où les différences entre les réglementations et pratiques nationales ou l'absence de clarté nuisent au bon fonctionnement du marché intérieur et au développement satisfaisant de la société de l'information dans la Communauté.

En outre, faute d'un minimum d'harmonisation au niveau communautaire, les activités législatives au niveau national, dans lesquelles un certain nombre d'États membres se sont d'ores et déjà engagés pour relever les défis technologiques, risquent d'entraîner des écarts encore plus significatifs. L'incidence de ces incertitudes et de ces différences législatives grandira encore avec l'essor de la société de l'information, qui a déjà considérablement accru l'exploitation transfrontalière de l'information.